

A ne remplir que par le correspondant local	DATE D'INSCRIPTION	HEURE D'INSCRIPTION
---	--------------------	---------------------

BULLETIN D'INSCRIPTION

Direction Départementale des Territoires – CS 30110

03403 YZEURE Cedex – 04-70-48-79-79

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUIN 2024

*Les inscriptions LYCÉES AGRICOLES, DDT, DDETSPP
(AGENTS ACTIFS - CONJOINTS - ENFANTS A CHARGE – RETRAITÉS)
sont retenues par ordre d'arrivée, accompagnées du règlement
correspondant pour être prises en compte et validées définitivement*

NOM : PRENOM :

ORGANISME :

N° portable :Mail:.....

NOM	Prénom	Lien de parenté

Priorité est donnée aux bénéficiaires du tarif ASMA

	Nbre de personnes	Prix par personne	TOTAL	Paiement en 1 fois	Paiement 16/02/24	Paiement 16/03/24	Paiement 16/04/24	Paiement 16/05/24	Chèques vacances
PRIX ASMA Adulte (base chambre double ★)		130,00 €							
PRIX ASMA Enfant (de 3 à 12 ans)		60,00 €							
PRIX PUBLIC Adulte (base chambre double ★)		237,00 €							
PRIX PUBLIC - Enfant (de 3 à 12 ans)		155,00 €							
TOTAL									

Le paiement peut se faire en quatre fois : 16/02/24 – 16/03/24 – 16/04/24 – 16/05/24

Votre bulletin d'inscription accompagné du ou de(s) chèque(s) correspondant(s), libellé(s) à l'ordre de "ASMA de l'Allier" est (ou sont) à remettre avant le :

VENDREDI 16 FEVRIER 2024 – 16 Heures

**Stéphanie BOUTELOUP (DDETSPP) - Laurence DUMONT (DDT) -
David SIMONIN (EPL du Bourbonnais) ou Anne-Isabelle GUIZELIN (EPL Durdât-
Larequille ou Henri DUMONT (retraités)**

★ Pour les personnes seules ou familles, prendre contact avec votre correspondant ASMA